



KELOÙ an Ti Kêr

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

n° 8 - Janvier 2020



EDITO du maire

J'ai présidé le conseil municipal durant 25 ans. Les 15 et 22 mars prochain, vous allez élire un nouveau conseil municipal. Il va devoir prendre les bonnes orientations pour la commune pendant 6 ans et je sais les responsabilités que cela implique.

Il devra s'investir au sein de Monts d'Arrée Communauté qui possède les compétences économiques, touristiques, la collecte des ordures ménagères, l'habitat social et les services communs. La communauté de communes devra prendre la compétence eau et assainissement, ce qui aura des répercussions au niveau communal, sur le budget et l'employé communal.

Le nouveau conseil devra également prendre part au Pays Centre Ouest Bretagne qui, via le contrat de partenariat avec la Région, instruit les demandes de subventions régionales et européennes. Le Pays élabore actuellement un SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), un document important qui va définir les orientations de développement du Pays, notamment en matière d'urbanisme.

Il lui faudra enfin s'investir au sein du Parc naturel régional d'Armorique, qui doit renouveler sa charte en 2024, et qui obtiendra, je l'espère, le label Geopark Unesco.

Je souhaite donc bon vent à la nouvelle équipe et, à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2020.

Bloavezh mat !

Yves-Claude Guillou

Décisions MUNICIPALES

TARIFS COMMUNAUX 2020

Eau et assainissement :

Eau		2019	2020
Abonnement		68,00€	70,00€
Consommation / m ³	Entre 0 et 300 m ³	0,84€	0,86€
	Entre 301 et 500 m ³	0,45€	0,46€
	Plus de 501 m ³	0,24€	0,25€
Branchement (jusqu'à 10m)		518,00€	528,00€
Réouverture de compteur		50,00€	50,00€
Changement de compteur cassé		50,00€	50,00€
Assainissement		2019	2020
Abonnement		75,00€	77,00€
Consommation / m ³		0,88€	0,90€
Branchement (jusqu'à 10m)		1200,00€	1400,00€

Salle des fêtes :

Les tarifs restent inchangés. Le tarif de location, pour les associations communales, reste gratuit sauf si l'activité est payante et rémunératrice.

Location de la salle des fêtes				
Associations				
Types d'associations	Activité non rémunératrice		Activité rémunératrice	
	2019	2020	2019	2020
Associations communales	0€	0€	80€	80€
Associations des communes de Monts d'Arrée communauté	10€	10€	100€	100€
Associations hors Monts d'Arrée communauté	80€	80€	160€	160€
Particuliers				
Types de particuliers	1 jour		Forfait WE	
	2019	2020	2019	2020
Habitants de la commune	61€	61€	90€	90€
Personnes hors commune	230€	230€	350€	350€
Matériels				
Type de matériel	2019	2020		
Verres	12€	12€		
Vaisselle complète	30€	30€		

Gîte d'étape :

Les tarifs ont légèrement augmenté. Le tarif du gîte complet a baissé car le gîte comprend désormais 15 couchages au lieu de 20 en 2019.

Location du gîte	2019	2020
Nuitée	15,00€	16,00€
Location avant 10h, départ après 14h (groupes)	26,00€	26,00€
Location réunion ou repas, journée de 9h à 17h	100,00€	100,00€
Location de drap plat	3,00€	3,00€
Pâturage	2,30€	2,30€
Gîte complet	280,00€	225,00€

TRAVAUX RÉALISÉS

Voirie

Dans le précédent bulletin municipal, on vous a informé sur le projet de réfection de 3 routes communales dégradées qui mènent aux villages de Stumenven et Stangannay, Meilh Pont Glaz et Ti Beron. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia, dans le cadre du groupement de commandes mis en place par Monts d'Arrée Communauté.



Distribution d'eau potable

La commune a effectué une extension du contrat passé avec la société publique locale (SPL) Eau du Ponant, dans le but de disposer de données de contrôle transmises directement depuis les 2 captages par le réseau 3G. Les

dysfonctionnements du système seront détectés plus vite car ils seront observables sur un ordinateur connecté au réseau Internet.

Réfection du sol du hangar près de la salle des fêtes

Afin d'aménager une nouvelle aire dans le hangar près de la salle des fêtes, la commune a fait appel à l'entreprise Le Vourch pour étaler et tasser de la terre battue. Des bénévoles de l'association Kroazhent et des habitants ont également participé à ce chantier. Le tassement de la terre battue a ensuite été finalisé par les danseurs, lors du fest noz organisé par Kroazhent (voir article de Kroazhent).

Gîte d'étape et réglementation

Le gîte d'étape communal possède actuellement 20 lits. La réglementation stipule que les gîtes qui ont une capacité d'accueil supérieure à 15 personnes sont soumis aux obligations des établissements recevant du public (ERP) : normes de sécurité et d'accessibilité. L'assujettissement à la réglementation des ERP, plus contraignante que les règles générales applicables à l'habitation, peut entraîner un surcoût pour la commune. Par exemple, la présence d'un personnel de surveillance de nuit est obligatoire. Le coût de fonctionnement d'une telle mesure étant très important, il a été décidé de supprimer 5 couchages afin d'avoir une capacité d'accueil de 15 lits.

Achat d'un vidéo-projecteur et d'un écran

La commune a acheté un vidéo-projecteur et un écran déroulable qui sera installé à la salle des fêtes. L'appareil servira aussi pour les réunions qui se dérouleront en mairie.

Chauffage des bâtiments publics

La nouvelle chaudière à bois de l'école étant suffisamment dimensionnée pour alimenter plusieurs bâtiments, le réseau de chauffage de l'école a été prolongé pour pouvoir chauffer la mairie et les locaux situés à l'étage de l'école.

Travaux sur l'église

La toiture de l'église est dégradée, notamment le faitage. Nous avons constaté des infiltrations d'eau par le clocher. La commune va solliciter l'intervention d'une entreprise de couverture pour réaliser les travaux.

Mur du presbytère

Une partie du mur en pierre de la façade du presbytère est tombée. Des travaux vont être effectués afin de restaurer ce pan de mur.

Arrière de l'école

Le terrain situé dans l'enceinte scolaire, à l'arrière du bâtiment, sera aménagé : le sol sera refait et la structure de jeux avec son sol souple (installé auparavant sous l'ancien préau) sera installé à cet endroit. Il est également prévu d'y installer une petite serre et de poser une barrière en bois sur le muret. Un portillon sera également installé.

Mickaël Toullec

ÉLECTIONS MUNICIPALES

mode d'emploi

Les élections municipales, qui désignent les membres du conseil municipal d'une commune, ont lieu tous les six ans, au suffrage universel direct. Les dates des municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et, si nécessaire, au dimanche 22 mars 2020 pour le second tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 7 février 2020

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civiques ou politiques.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales 2020, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le vendredi 7 février 2020. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à la mairie 15 jours avant cette date au cas où des informations complémentaires vous seront demandées.

Pour vous inscrire, vous pouvez faire des démarches en vous rendant à la mairie de Saint-Rivoal. La liste des documents à fournir est la suivante :

- le formulaire d'inscription « cerfa 12669 » dûment renseigné : vous pouvez récupérer un exemplaire à la mairie ou le télécharger sur internet ;
- une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent ou un tiers, il vous faut en plus fournir une attestation du parent ou du tiers établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui).

Nombre de conseillers municipaux à Saint-Rivoal : 11

Le nombre de conseillers municipaux à élire varie en fonction du nombre d'habitants.

Population de la commune	Nombre de membres du conseil municipal
De 100 à 499 habitants	7
De 500 à 1499 habitants	11
De 1500 à 14999 habitants	15

A Saint Rivoal, il y a donc 11 conseillers municipaux à élire.



Mode de scrutin des communes de moins de 1000 habitants

Le mode de scrutin diffère en fonction du nombre d'habitants d'une commune. Il existe une distinction entre les communes de plus de 1000 habitants et celles de moins de 1000 habitants. La commune de Saint Rivoal comptabilise 194 habitants. Par conséquent, seules les règles relatives aux élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants vous sont présentées.

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont élus au scrutin plurinominal, majoritaire, à deux tours. Les candidats peuvent présenter une candidature isolée ou groupée, c'est-à-dire lorsque plusieurs candidats ont manifesté leur volonté de présenter leur candidature ensemble sur un même bulletin de vote. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée.

Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits sur les listes électorales. S'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Le panachage (remplacement du nom d'un ou plusieurs candidats par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats) est autorisé. Les noms inscrits au-delà du nombre de conseillers à élire (11 pour Saint-Rivoal) ne sont pas décomptés (art. L.257). En outre, les suffrages suivants sont considérés comme nuls :

- les enveloppes contenant plusieurs bulletins portant des noms différents dont le total est supérieur au nombre de conseillers à élire ;
- les bulletins comportant plus de noms que le nombre de conseillers municipaux à élire et pour lesquels le choix de l'électeur ne peut être déterminé avec certitude.

AIDES à la restauration

Forte de la préservation de son patrimoine architectural et paysager, la commune de Saint-Rivoal a obtenu le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » (CPRB).



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Qu'est-ce que le label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ?

Le réseau des CPRB regroupe 41 communes réparties sur les 4 départements bretons. Ces communes possèdent un patrimoine bâti et paysager de qualité.

Les objectifs du label sont de :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine ;
- Sensibiliser et informer la population à la restauration du patrimoine bâti ;
- Animer par la mise en place de circuits d'interprétation du patrimoine, d'expositions culturelles, artisanales et artistiques ;
- Promouvoir toute activité nouvelle susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Le label en poche, que se passe-t-il pour la commune et ses habitants ?

La municipalité doit engager une démarche de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine. Pour y parvenir, l'association des CPRB apporte une aide technique et financière pour la sauvegarde du bâti traditionnel.

Grâce à ce label, les propriétaires privés peuvent prétendre à des aides financières du Conseil Régional pour restaurer leur maison (joints, enduits, menuiseries bois, charpente et couverture) si celle-ci a été retenue dans l'étude Label (document consultable en mairie) et si les travaux envisagés respectent le Cahier de Prescriptions Architecturales (voir dans ce même document).

Les taux d'intervention pour les propriétaires privés sont :

Conseil Régional : 15% avec un seuil minimum de travaux de 5 000 € et un plafond de subvention de 20 000 €.

Un dossier de demande de subvention est à retirer en mairie ou sur le site Internet des CPRB : www.patrimoines-de-bretagne.fr ou par mail (contact@cprb.org).



Jeune sapeur POMPIER

En septembre 2019, j'ai commencé la formation de jeune sapeur pompier. Cette formation qui dure 4 ans apprend aux jeunes à devenir Sapeur Pompier, de leur 13-14 ans jusqu'à leur 17-18 ans. Durant cette formation, nous apprenons les techniques de maîtrise du feu, les gestes qui sauvent mais aussi à repérer les situations à risques. Durant les temps de formations (tous les 15 jours), nous alternons pratique, théorie et activités sportives.

Alors, si tu n'as pas encore atteint tes 13 ans et que cette formation t'intéresse, rejoins-nous !

Ninog Desenclos Vaillant

HISTOIRE de la commune

L'association «Sur les traces de François Joncour» organise le dimanche 15 mars une journée d'exposition (photos, cartes postales, costumes, commerces) sur Brasparts et Saint Rivoal, à la salle des fêtes de Brasparts (prolongation les après-midi du 16 au 29 mars).

A cette occasion, 2 brochures historiques illustrées sortiront :

«**Saint Rivoal, villages, familles et professions de 1813 à nos jours**» à partir du cadastre napoléonien et des recensements, on retrouvera le bourg et les villages (maisons, habitants et professions) notamment en 1846, 1906, 1926, 1946, 1954. Si Saint Rivoal compte 194 habitants, il y en avait 600 en 1906 ! L'agriculture ne sera pas oubliée.

La monographie «**Saint Rivoal des origines à nos jours**» retracera l'archéologie, l'église, les moulins, la colonisation et le défrichement, l'histoire de l'école, les délibérations XIX^e et XX^e feront revivre les difficultés de la section de Brasparts avant de devenir commune en 1925 ! Tirage limité et exclusivité de l'association, sans oublier les brochures déjà éditées sur «La montagne St Michel et les monts d'Arrée d'hier à aujourd'hui» (avec la chapelle St Michel... de saint Rivoal ! histoire, pardons...) et «Evolution du costume de Brasparts XIX^e et XX^e» (avec Christophe Le Guern, le spécialiste).

DES ADRESSES, des noms de lieux, des machines savantes

Toutes les mairies ont été sollicitées depuis quelques mois et peut-être même quelques années par le service des postes pour qu'elles précisent les adresses d'une façon qui ne laisserait aucune place au hasard ou au doute quant au lieu de destination du courrier. Les services de secours (SDIS) et les livreurs sont sur la même demande. Dès lors qu'on s'intéresse à ce sujet, un certain nombre de questions se posent. Il n'est pas inutile d'en faire le tour.

Ce qui a changé depuis les années passées, c'est l'explosion du repérage GPS : tout le monde s'en sert maintenant pour choisir sa route et indiquer précisément le lieu où l'on souhaite se rendre ou livrer un paquet. Le problème, c'est que parfois l'appareil ne reconnaît pas le lieu que vous avez indiqué, à cause de l'écriture ou parce que vous vous référez à un nom de lieu que vous avez connu mais qui a changé et ce malgré les performances croissantes de l'intelligence artificielle qui est capable de croiser plusieurs indications trouvées dans des bases de données. Le but ultime est donc de se mettre d'accord sur le contenu de ces bases de données.

Certaines contiennent des noms de lieux orthographiés à partir du cadastre, et encore, il y en a au moins deux, suivant les époques : cadastre napoléonien (à partir de 1813) et celui du siècle passé (1934 pour St-Rivoal, par exemple).

Nous trouvons aussi sur les cartes de l'IGN des indications qui ont été la plupart du temps fournies par les mairies car elles ont été amenées, à un moment ou un autre, à donner des listes à l'ex DDE par exemple pour faire fabriquer les panneaux d'indication des villages ou les noms de rue.

On a actuellement accès aussi à de la cartographie libre avec OpenStreetMap et nous en parlerons plus loin. Avez-vous observé que beaucoup de journaux ou de sites officiels font maintenant appel à ce service car il est devenu assez fiable ? Mais, justement, vous n'y trouverez pas forcément les noms écrits tout à fait de la même façon, bien que la référence soit les noms fournis par les mairies aussi, par défaut.

Après, il y a la spécificité de la Bretagne, surtout dans la zone bretonnante, bien que les habitants de l'Est de la région revendiquent aussi leur langue, le gallo. C'est là que ça se complique et on a vu de tout comme pratique dans le passé : par ex Kroashent/ar C'hroashent (littéralement «le carrefour»), fréquemment devenu Le Croissant (ce n'est pas le cas à St-Rivoal)

Le cadastre respecte en général la prononciation orale du nom du lieu. C'est un indice de grande valeur. Mais il y a une nouvelle donne depuis que la langue bretonne est revenue dans l'estime d'une grande partie de la population. Elle a en effet un système orthographique un peu différent de celui du français car il fallait une cohérence dans le système grammatical du breton qui fait appel aux mutations consonantiques en début de mot. Dans le cas où on choisit des panneaux bilingues, on se

référerà donc à la prononciation indiquée par le nom trouvé dans les documents anciens mais en adaptant le système orthographique de la langue bretonne. Quelques exemples sur la commune :



Goarémic s'écrira Gwaremmig parce que l'origine du nom est Gwaremm (garenne, friche), ar waremm (la garenne, ar waremmig, avec un ig final, la petite garenne). On a donc le son oa(FR)→wa (Bzh).

De même pour Penn ar goarémi : Penn-ar-Gwaremmi ;
Goas-al-Ludu : Gwazh-al-Ludu (le ruisseau aux cendres).



Pennaguer ou Penn ar Guer → Pen-ar-Gêr (le g est dur en breton, donc pas besoin de u). Ar Gêr vient de la mutation de Kêr, ce que l'orthographe française ne peut pas traduire.

En revanche, quelqu'un qui n'aurait aucune notion de breton et pas la mémoire du nom du lieu pourrait prononcer « Penn ar jer ». (g devant e = j en français).

Dans la pratique, il est souhaitable que le nom réécrit reste proche des noms auxquels les gens sont habitués même si depuis quelque temps le nom écrit sur un panneau ou une carte a une grande influence sur la prononciation. Par exemple, il n'est pas rare que des visiteurs ou des personnes nouvelles sur la commune prononce « Le Gôre » pour le nom breton Ar Gorre (le dessus, le haut) qui s'écrirait « Le Gôré » avec le système orthographique du français.

En fait, ce qui semblait poser problème ne devrait plus le faire grâce aux nouvelles technologies dont sont équipés tous les grands services du pays. Tous ces instruments reposent sur des bases de données. Or ce qui ne change pas dans une base de donnée, c'est la position géographique du lieu repérée par ses coordonnées GPS. Après, que ce lieu porte 2 ou 3 noms différents (par exemple, le nom du cadastre, le nom en breton, un nom ancien trouvé aux archives), ce ne sont que des colonnes dans un tableau que les machines modernes savent très bien lire. Cela s'appelle la BAN (base nationale d'adresses) ou la BANO (base nationale d'adresse ouverte).

La BAN (Base Adresse Nationale) est la base de référence nationale issue d'une convention signée entre l'IGN, le Groupe La Poste, l'État et OpenStreetMap France.

(citation : <http://prev.openstreetmap.fr/bano>)

Des problèmes sont apparus dans certaines communes parce que certaines mairies ont attribué des noms choisis sur des critères très personnels à des lieux qui avaient déjà un nom issu de la pratique ancienne du breton. Les arguments ont fait souvent appel à des contraintes soi-disant imposées par la poste ou d'autres administrations. Techniquement cela ne s'impose pas car les machines sont devenues très performantes dans la mesure où on sait vraiment de quel endroit il s'agit.

Pour les nouveaux lotissements, la démarche logique serait donc de rechercher s'il existe des dénominations antérieures et de les soumettre pour choix aux habitants. Pour les noms de rue, on peut également faire la même recherche et choisir le nom le plus évocateur de l'endroit (par ex : Ru Gorre Kêr, Ru Park-al-Lanneger...)

Pour finir, il faut insister sur l'importance des sources (archives, bibliographie, témoignages oraux). On aurait ainsi pu s'apercevoir que le carrefour où se joignent la route de Park-ar-Zon et la route de St-Cadou à Kroaz-ar-Gov (en territoire de Lopérec, à quelques mètres près) s'appelait Croas-ar-Voënneg (carrefour de la prairie), Kroaz-ar-Voënneg en breton. Comment cela est-il devenu Croas Oannec sur la carte IGN ? Le V de Voënneg a probablement été recopié comme étant un Y, d'où Yoënneg, puis Oannec, parce qu'il y a un élevage d'agneaux (oan=agneau) à proximité peut-être ? En réalité, si on pousse un peu plus loin, cet endroit a pu s'appeler aussi, d'après un habitant d'Hanvec, Kroaz-ar-Vroënneg (le carrefour des joncs), ce qui n'étonnera personne vu l'humidité du lieu.

Enfin, il n'est pas inutile non plus de rappeler que l'endroit de la commune où l'on trouve la mairie, l'église, l'école, des commerces s'appelle le bourg et pas le village comme dans le reste de la France en général. Le village d'ici correspond au hameau des livres de géographie.

Des sites pour se documenter :

<http://riwalig.net/MediaWiki/index.php?title=Toponymie>

<https://www.openstreetmap.org/#map=15/48.3497/-3.9977>

<https://kartenn.openstreetmap.bzh/#map=14/48.3475/-3.9955>

Hervé Quéré

Découvrez quel village de St Rivoal est représenté sur cette photo !



RÉP'ARRÉE

Rép'Arrée a ouvert ses portes début novembre. L'atelier est situé en face de l'épicerie Ty Reuz, au bourg de St Rivoal.

Gareth travaille depuis de nombreuses années dans le milieu de la mécanique / électronique et il vous propose à présent ses services de réparation afin de redonner vie à vos machines.

- motoculture
- moto/scooter
- vélo / vélo électrique
- électroménager / hi-fi
- outillage
- informatique

HORAIRES D'ATELIER :

- mardi, jeudi, vendredi 10h - 12h / 14h - 18h
- samedi 10h - 12h

Possibilité de déplacement sur rdv : 07 50 28 31 52

Gareth Harris



NATUR'EMOIS

Le cabinet va fermer à partir d'avril 2020 mais les ateliers continueront à partir de février : un à 2 ateliers par mois, dans la salle au dessus de l'école. Si vous souhaitez avoir davantage de renseignements, vous pouvez consulter ma page Facebook :

<https://www.facebook.com/pennarunkristell/>

Kristell Pennarun

L'ÉLEC au son

artisan intervention et réparation électrique,
plomberie, sanitaire, sonorisation

Stéphane Bourbon

06 89 17 64 61

Le Bourg

29190 Saint Rivoal

lelec.au.son@gmail.com

Siret 490 269 081 00025

TY REUZ bientôt 1 an !

Merci pour votre fidélité et votre confiance ! Vous êtes toujours plus nombreux à venir et à revenir à l'épicerie/ petite restauration !

Bientôt 1 an et déjà un agrandissement au niveau de l'espace petite restauration avec l'achat et la rénovation d'une table avec une capacité de 12 places. L'espace petite restauration pourra bientôt accueillir entre 25 et 30 personnes.

Je vais mettre en place, dès le printemps, en plus de ma formule du midi, un service de petite restauration rapide, chaude et à emporter si on le souhaite. Prochainement, je vais suivre une formation autour de la crêpe, pour pouvoir vous en proposer dès l'été à venir.

De nouveaux produits vont prendre place à l'épicerie, je vous laisserai les découvrir... Des silos pour le vrac vont venir s'ajouter à ceux déjà en place.

N'oubliez pas, tous les lundi, jeudi, vendredi et samedi :

Plat + dessert + café = 10€ par personne hors boissons.

Des repas de groupes sont également possibles (voir modalités avec moi).

- Lundi : 10h-19h
- Mardi : Fermé
- Mercredi : 14h-19h du 01.04 au 01.10
- Jeudi : 10h-19h
- Vendredi : 10h-15h
- Samedi : 10h-19h
- Tous les Dimanches : 14h-18h

Au plaisir de vous voir et de vous revoir toujours avec le sourire.

Laura Hemmerlé



ATELIERS MÉDITATION

Besoin d'un temps de calme, de paix intérieure, de lâcher prise ? Venez participer aux méditations adultes, enfants, ados...

Planning adulte débutant

Lundi : 14h

Mardi : 10h

Jeudi : 15h

Durée : 1h, 5€/personne

Planning enfant 7-11 ans

Mardi : 18h

Mercredi : 10h, 11h15

Jeudi : 18h

Durée : 45 min, 2€/enfant, 5 enfants maxi

Planning Ado

Samedi : 10h30 semaines impaires

Durée : 1h, 5€/personnes, 5 personnes maxi

INSCRIPTIONS ET INFOS PAR MAIL

sereniteavenir@gmail.com

ou au 07 87 34 31 20

Clarys Bourbon
Thérapeute corporelle et énergétique

KROAZ HENT

Entre continuité et nouveauté

Les activités de l'association se poursuivent avec le yoga, le kan ha diskan, les apéros-livres, le théâtre, l'accordéon diatonique.

LES COURS DE YOGA ont lieu les lundis de 19h à 20h15 avec Evelyne Talbourdet. Cours d'essai et tarifs dégressifs en fonction des revenus sont proposés.

A noter : Stage de yoga et méditation proposé par Evelyne Talbourdet et Clarys Bourbon le samedi 21 Mars de 9h30 à 12h30 au tarif de 20 euros/personne + 5 euros pour les non-adhérents

L'ATELIER KAN HA DISKAN est ouvert à tous, animé par Ronan Guéblez, un lundi soir sur deux. Il est possible d'intégrer le groupe. Celui-ci est composé d'une dizaine de personnes qui se retrouvent dans la salle au-dessus de l'école. Travail en toute convivialité !

En préparation, un cycle de stages de kan ha diskan, proposé par Axel Landeau, avec invitation d'autres intervenants ; ouvert aux débutants comme aux confirmés, il permettra à chacun.e de trouver de quoi nourrir sa pratique (chant dans la ronde, travail sur la voix, technique vocale, travail sur le Breton...). Les dates restent à fixer.

Pour le kan à diskan, informations au 06 32 61 62 47

APÉROS LIVRES une fois par mois. Les rencontres se sont déroulées à l'épicerie Ty Reuz à saint Rivoal. Prochaine rencontre le vendredi 17 janvier à 19h

ACCORDÉON DIATONIQUE animé par François Thouement. 1 élève inscrit pour la deuxième année. Cours gratuit chaque mercredi

THÉÂTRE. Le travail de répétition touche à sa fin. La troupe espère présenter sa première représentation en mars prochain.

L'association Kroazhent a fixé la date de son assemblée générale au vendredi 6 Mars 2020, à 18h30.

Afin d'étoffer le C.A., de continuer à faire de kroazhent une association dynamique et innovante, un appel est lancé à celles et ceux qui seraient susceptibles de nous rejoindre.



Photo : Eric Legret / Musikan



Photo : Eric Legret / Musikan

FEST-NOZ «AL LEUR NEVEZ»

Le 2 novembre dernier, 150 danseurs ont tassé l'argile fraîche du hangar de la salle des fêtes au cours d'un fest noz exceptionnel organisé par l'association kroazhent, soutenu par la municipalité et la communauté de communes. Il s'agissait bien sûr d'aménager "une aire neuve" mais aussi d'accueillir les musiciens et chanteurs de la Kreiz breiz Akademi (KBA) et leurs invités.

La KBA est à la fois une formation professionnelle et un groupe de musique. L'idée de la KBA est de former des musiciens à la musique bretonne, mais aussi à la façon dont les musiciens d'autres musiques traditionnelles, issus d'autres cultures, apprennent et pratiquent leur musique. Au terme de deux années de formation, un CD est publié. En échange de son soutien à la collecte de fonds, l'asso-

ciation kroazhent a pu bénéficier de la participation de sonneurs et chanteurs de cette prestigieuse institution. Il faut noter que l'un des chanteurs, Axel Landeau, est aussi un habitant de Saint Rivoal.

Le fest noz avait été précédé d'une conférence-débat, ouverte à tous et animée par les musiciens de la KBA. Elle a réuni une vingtaine de personnes : la rencontre a permis la discussion sur la manière de jouer, chanter, enseigner la musique bretonne aujourd'hui.

Malgré le temps maussade, le fest noz s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse avec des musiciens et chanteurs de grande qualité et s'est prolongé jusqu'à tard dans la nuit.

AMICALE laïque

L'Amicale Laïque de l'école se porte très bien, petit aperçu avec ses deux activités les plus importantes.

Le **KIG HA FARZ** s'est déroulé, comme toujours, le 3ème dimanche de septembre, jour du pardon de Saint Rivoal. 277 repas ont été servis, sur place, à emporter ou offerts ! En effet, cette année, la fanfare de Poullaouen a égaillé le repas, ils méritaient bien leur repas. Et ils ont remis ça l'après-midi, en même temps que des jeux en bois et les traditionnelles pêches à la ligne et loteries aux plantes qui rencontrent toujours autant de succès.

Comme tous les bénéfiques de l'Amicale, l'argent récolté sert aux enfants de l'école, soit pour les sorties scolaires, soit pour des jeux éducatifs, soit encore pour permettre d'inviter des intervenants. Autour du monde du livre par exemple puisque c'est le thème de cette année. Au niveau sortie, les enfants sont allés visiter le cairn de Barnenez, voir un spectacle de Noël à Carhaix et bien d'autres choses encore en projet pour cette année.

Autre activité phare de l'association, à venir lui : **LE FEST-NOZ DE PRINTEMPS**. Il aura lieu cette année le 18 avril, au milieu des vacances de pâques. Cette édition sera un peu particulière car nous aurons la joie d'accueillir l'association « Hervé Le Menn » qui remettra son prix 2020 à la commune de Sant Riwal pour ses efforts en faveur du breton. Le fest-noz de l'école bilingue a été choisi comme moment festif pour célébrer la remise de ce prix mais c'est bien toutes les marques du breton qui reprend pied dans notre commune qui seront mises à l'honneur. Des prises de paroles auront lieu à la salle des fêtes et seront suivies d'un apéro, avant le repas des musiciens. S'en suivra enfin le fest-noz sur le nouveau sol en argile du hangar.



DES NOUVELLES DU CLUB

«Connaitre et Protéger la Nature» de la Vallée du Rivoal

Voilà un peu plus d'un an que le club CPN est né à Saint-Rivoal. Il regroupe désormais 16 foyers de la commune et des environs.

Au cours de cette première année écoulée, une douzaine de rendez-vous ont été proposés, rassemblant de 5 à 20 participants : une balade inaugurale, un atelier de réalisation de décorations de Noël au naturel, trois sorties botaniques, plusieurs rendez-vous autour du comptage national des oiseaux des jardins (comptages d'hiver et d'été, atelier boule de graisse, confection de mangeoires, atelier détermination, apéro-quiz), opération «J'aime les renards», Nuit de la chouette (ateliers et sortie nocturne), Journée internationale de la Loutre d'Europe (balade ludique) et la participation du Club à la Fête de la pomme.



POUR 2020, LES IDÉES NE MANQUENT PAS :

- ❁ continuer à favoriser les jardins «refuges» pour la biodiversité
- ❁ inventorier les nids d'hirondelles et martinets de la commune, favoriser les nouvelles installations
- ❁ une journée dédiée aux blaireaux au printemps
- ❁ focus sur les dits «nuisibles», «sales bêtes» et «mauvaises herbes», thématique mise en avant par la fédération des clubs CPN pour 2020
- ❁ participation aux grands rendez-vous régionaux, nationaux, et aux journées thématiques «nature»
- ❁ peut-être un focus sur le loup pour profiter de l'actualité du moment (sortie du film «Marche avec les loups» de J.M. Bertrand en janvier, et arrivée d'une nouvelle meute au domaine de Menez Meur en avril prochain) ?

Bref, pleins de projets en perspectives... Pour mettre tout ceci en œuvre, nous aurons besoin d'aide et de forces vives ! N'hésitez pas à nous rejoindre lors des prochains rendez-vous. Et pour être certain de ne rien louper, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information.

Contact : lavalleedurivoal@yahoo.com



En cette fin d'année 2019, nous avons reçu un beau cadeau de la part de Mickaël Liechty, photographe de Botmeur, gagnant du prix du public du festival de photographie animale 2019 de Ti menez Are. Il nous offre les bénéfices des ventes de 10 de ses calendriers ! Un grand MERCI à lui!

Allez découvrir son travail !
<https://liechty Mickaël.wixsite.com/instant-sauvages/blog>



BRO AN ARE

Petra zo nevez ?

De nouveaux producteurs ont rejoint Bro An Are cet automne

Anne Léon, maraîchère installée à Lopérec, arrête son activité. Elle est remplacée par Olivier et Mélodie, en cours d'installation à St Cadou.

Adèle Flageul, productrice de petits fruits et confitures, est également en phase d'installation à St Cadou (sa ferme déménage de Loperhet à St Cadou). Elle a adhéré à Bro An Are et vous trouverez ses fruits à partir du printemps, et ses confitures dès maintenant.

Audrey Bongiovanni, installée à La Feuillée, a rejoint Bro An Are cet automne. Elle a déjà tenu le magasin fin décembre. Elle propose des poulets, entiers et découpés, et également, l'année prochaine, des canards, des dindes et des lapins.

Tous ces produits sont certifiés en bio.

Bon vent à Anne qui nous quitte, et bienvenue à Olivier, Mélodie, Adèle et Audrey !

Le Réseau Fermier du Finistère a vu le jour cette année, en partenariat avec le CIVAM. Il regroupe des magasins de producteurs pour s'entraider, communiquer, réfléchir ensemble aux problématiques communes, interpeller les élus. Actuellement, 5 magasins de producteurs en font partie : Goasven, L'Abeille et la Bêche, Bio Ty Tud, La Ferme de Locmaria et Bro An Are. Des événements communs seront organisés courant 2020.

RESEAU FERMIER DU FINISTERE
Un territoire, des productions de qualité
en direct du champ à l'assiette

Goasven
Logonna-Daoulas

Argol

Saint-Rivoal

Brieç

Quimper

Le Ferme de Locmaria
Quimper

5 Magasins de producteurs
gérés par vos paysans
& artisans

Terres d'Arrée
Produits fermiers et artisans
Terres d'Arrée
BIO ASSOCIATION
Saint - Rivoal

L'Abeille et la Bêche
Produits de nos paysans et artisans

BIO Ty Tud
Brieç

Le Réseau Fermier du Finistère

BIBLIOTHÈQUE

Flap ha lenn

Gratuites et ouvertes à toutes et à tous, les animations vont bon train à la bibliothèque de Saint Rivoal !

Cafés jeux ou cafés tricot, accueils des classes, Carlobibli : retrouvez les dates des prochaines animations dans l'agenda en dernière page.

La bibliothèque accueillera en mars l'exposition de la Bibliothèque du Finistère «Bien dans leur genre». Elle sera suivie d'une nouvelle exposition de Catherine Sylvain (dates à préciser).

Autres supports mis à disposition par la Bibliothèque du Finistère : les ressources numériques. Depuis chez vous sur votre ordinateur, vous pouvez avoir accès à des films, de la musique, des livres numériques, des revues, de la formation en ligne et des histoires pour les enfants.



L'inscription est gratuite, alors renseignez vous lors des permanences !

Rappelons que depuis 2019, l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Pour faire vivre notre petite bibliothèque, mettre en place de nouveaux projets, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles. Alors si vous aimez les livres et que vous souhaitez vous investir pour la lecture sur la commune, n'hésitez pas à nous rejoindre !

LEUR AR C'HORNEG

Nos amis les arbres

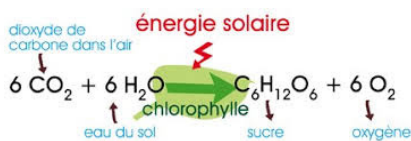
Après avoir fait abattre une sapinière que j'avais plantée il y a 45 ans, (qui avait aussi souffert d'un incendie volontaire, maîtrisé par les pompiers), j'ai souhaité élargir ma réflexion et me documenter sur les arbres et le bois en général.

A Saint Rivoal, les arbres sont très présents, dommage qu'il n'y ait pas une scierie dans le secteur.

Les médias nous parlent de dioxyde de carbone, de taxe carbone. Tous les êtres vivants dont les humains (à l'exception des Inuits) ont construit leur existence sur la présence d'arbres pour leur fournir nourriture, abri et combustible. Mais sans dioxyde de carbone, pas d'arbres, pas de vie sur terre.

Constitution du bois

Les arbres poussent vers le soleil, dont la lumière est indispensable à la photosynthèse. Les chloroplastes de la chlorophylle captent l'énergie lumineuse pour aboutir à la réaction chimique simplifiée.



Le sucre produit est du glucose qui peut se trouver dans le nectar des fleurs, dans la sève, dans la cellulose, sous forme de Dglucose ($\text{C}_6\text{H}_{10}\text{O}_5$) $_n$ polymère du glucose, donnant des chaînes moléculaires très longues, à l'origine des fibres ligneuses des végétaux. Autres constituants du bois, l'hémicellulose qui sert de pontage entre les fibres et la lignine qui apporte de la rigidité au végétal (tous dérivés de polymères du glucose).

L'on retiendra pour simplifier que les arbres ont besoin pour grandir de dioxyde de carbone, d'eau, de lumière et de quelques sels minéraux. Ils produisent dans la journée de l'oxygène, lequel est indispensable à la vie des êtres vivants. A cet égard, il est surprenant de voir de gros arbres pousser sur des terrains rocaillieux avec des racines puisant l'eau en

profondeur entre les roches, avec peu de terre.

Si vous brûlez du bois, vous effectuez l'opération inverse de la photosynthèse qui peut se traduire par :

Si flamme

Bois + Oxygène de l'air > $\text{CO}_2 + \text{H}_2\text{O} + \text{chaleur}$

Pour capter le dioxyde de carbone en excès, plantez des arbres qui, associés au plancton des océans, libèrent de l'oxygène et fixent le carbone.

Actuellement, de par le monde, nous brûlons d'énormes quantités de carbone, issues du charbon, des hydrocarbures, de la combustion des végétaux (pensez aux incendies en cours en Australie)... mais nous ne captions pas suffisamment de dioxyde de carbone d'où ce déséquilibre, source probable du dérèglement climatique actuel.

Parties du tronc d'un arbre

L'écorce protège le tronc avec parfois des épines et/ou en produisant des toxines protectrices pour l'arbre. Son aspect varie selon les espèces.

Le liber, siège de circulation de la sève. Présent dans les feuilles, les racines et les branches.

Le cambium, zone sous forme d'anneau générant le bois par des cernes de croissance annuelles.

L'aubier, partie vivante du bois dans laquelle circule la sève et où se fabrique la croissance du bois.

Le duramen (bois parfait), qui est en fait du bois mort, que l'on nomme bois parfait ou cœur. Partie centrale de l'arbre avec son bois dur, résistant à l'eau.

Parasites et maladies des arbres communs

La mondialisation et les échanges de plantes ou de végétaux ont propagé parasites ou maladies de par le monde.

L'épicéa de Sitka, originaire de l'Alaska qui a été largement planté en Bretagne sur près de 20 000 ha, a une croissance rapide donnant de beaux arbres au tronc rectiligne. Ils souffrent depuis quelques années des attaques d'un parasite mortel le dendroctone (taille de 8 à

10 mm), originaire de Sibérie, apparu dans le Finistère en 2007 et très présent dans les Monts d'Arrée actuellement où il décime les plantations. La régulation des populations de dendroctones est essentiellement réalisée par son prédateur naturel spécifique, le rhizophagus grandis (taille 3mm). Tous deux sont des coléoptères dont les populations s'auto-régulent dans leurs zones d'origine, ce qui n'est pas encore le cas ici. Si les dégâts occasionnés par les dendroctones sont mineurs lorsque celui-ci se trouve en présence de son prédateur naturel, ils sont considérables en son absence. La lutte biologique est la meilleure parade, tant sur le plan économique que dans l'efficacité technique, pour enrayer la prolifération de ce ravageur. Des opérations de lutte ont été conduites récemment en France dans différentes régions, à l'initiative d'universitaires belges. Le manque de diversité dans les plantations limite la lutte.

Les cyprès de Lawson, se dessèchent et meurent, victimes d'un chancre qui obstrue les vaisseaux de sève.

Les châtaigniers, arbres communs chez nous, depuis la Gaule Romaine ont aussi un nouveau prédateur, présent en Loire Atlantique (depuis 2019), le cynips du châtaignier (taille de 2 à 3 mm), originaire de Chine dont la larve s'installe dans les bourgeons. Semblables à de petites guêpes, ils pondent des œufs à la base des feuilles, donnant des larves qui s'installent dans les bourgeons en fin d'été pour reprendre leur croissance au printemps suivant. L'insecte parfait naît au cœur de l'été. Il n'y a qu'une seule génération de cynips par an. La larve sécrète des toxines qui provoquent la galle des bourgeons. De ce fait les rameaux ne poussent plus droit et les récoltes de châtaignes sont moindres. Sur son aire d'origine, un ennemi naturel, le torymus sinensis, limite sa prolifération. Des introductions de cet insecte sont en cours en France.

Toutes ces espèces d'insectes comportent mâles et femelles. Celles-ci fécondées propagent l'espèce. Une seule femelle fécondée importée peut provoquer sa propagation.

D'autres végétaux sont victimes de nouveaux prédateurs comme la pyrale du buis qui est très présente en région parisienne, la pyrale du maïs...

Parmi d'autres intrus, figurent :

- les frelons asiatiques, grands prédateurs d'abeilles (venus de Chine en 2004)
- les varroas (originaires d'Indonésie) qui provoquent la mort des colonies d'abeilles en suçant l'hémolymphe des abeilles).
- les coléoptères *aethina tumida* originaires d'Afrique du sud, présents en Italie (Calabre) et dans de nombreux pays comme l'Australie, les Etats-Unis... impossibles à éradiquer.

Réflexions concernant un boisement futur

L'aspect écologique. Les résineux sont la cible de critiques concernant leur impact dans l'environnement. Mais associées à des espèces locales, leur impact serait moindre.

Si vous devez planter des arbres actuellement ? Que peut on préconiser, sachant que vous ne serez plus de ce monde quand ils seront « exploitables ». Planter des épicéas de Sitka à la croissance rapide, grands fixateurs de dioxyde de carbone, qui seront sans doute victimes de dendroctones, ou des châtaigniers qui seront victimes des cynips. Les chênes semblent pour le moment indemnes de problèmes, tout comme les hêtres, ces deux espèces sont endémiques de notre environnement. Les noms de villages comme Le Faouet, Le Faou, Penn ar Favod, Dirimeur, y font référence.

Autre critère à prendre en compte, l'absence de valorisation du bois au plan local. Les épicéas, douglas, pins et autres bois quittent souvent la région et sont peu valorisés financièrement. Achetez du bois d'œuvre de qualité, vous vous apercevrez de la valeur réelle du bois.

Les engins d'exploitation forestière utilisés sont fort coûteux. Sur un plan artisanal, le débardage à cheval serait tout à fait possible. Le transport, (vers la Chine parfois) sale la note, aussi l'exploitation des bois sous nos cieux ressemble à une valorisation tiers-mondiste / le producteur n'en récolte que des miettes / copeaux.

Une politique réaliste en faveur des forêts serait bienvenue car elle constitue un investissement sur l'avenir. Pour limiter la prolifération des nuisibles et favoriser leurs prédateurs naturels, les oiseaux et les insectes auxiliaires seront d'une grande utilité. Donnons-leur haies vives et espèces arbustives variées bien adaptées au climat local.

Job PICHON

Actualités de l'association

L'association LEUR AR C'HORNEG prévoit de se réunir courant janvier pour définir ce qui peut se faire. Un bulletin paraîtra au printemps sur la guerre 1939 / 1940 vécue par les locaux. Ce sera le N° 31. Une Assemblée générale se déroulera courant avril / mai.



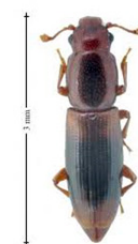
↑ *Epicéas de 0,80 m de diamètre et 10 M de long*



↑ *Sapin douglas de 15m*



↑ *Le dendroctone*



← *Son prédateur le rhizophagus, qui dévore les œufs du dendroctone pondus dans les galeries des épicéas.*



← *Dégâts sur sika. Les dendroctones pondent sur une plaie de l'arbre, des œufs dont les larves vont creuser des galeries sous l'écorce et provoquer la mort de l'arbre par dessèchement.*



← *Larves de dendroctones de l'Epicéa sous l'écorce de l'arbre*



↑ *Le cynips du châtaignier*



↑ *Son prédateur, la microguêpe Torymus sinensis, pond un œuf sur la larve cynips, donnant une larve qui tue son hôte.*

Ravageurs et prédateurs sont inter-dépendants

JANVIER

Samedi 25 janvier

Comptage national des oiseaux des jardins

Comptage collectif dans le jardin du presbytère proposé par le Club CPN de la Vallée du Rivoal. RDV 10h30 devant Bro An Are.

Vendredi 31 janvier - 20h30

Cinéclub Le P'tit Seize

CAMARADES, un film de Mario Monicelli, 1963, drame politique

A la fin du XIX^{ème} siècle, dans une fabrique textile de Turin, les ouvriers, soumis à un rythme de travail infernal, voient se multiplier les accidents. Trois d'entre eux entrent en conflit avec le contremaître. L'action des ouvriers n'est pas du goût des patrons qui profitent de l'inexpérience de ces hommes simples pour les bernier. Les sanctions tombent. L'instituteur, un militant socialiste, pousse les ouvriers à s'organiser.

Mercredi 29 janvier

Cafétricoté

Pour tous les amateurs de tricot, crochet, broderie, couture. De 10h à 12h à la bibliothèque.

FÉVRIER

Samedi 1^{er} février

Carlobibli

La bibliothèque nomade propose des ouvrages sur les thèmes du genre, des sexualités, des identités, des mouvements de lutte, de racisme, de décolonisation... De 10h30 à 12h30 à la Bibliothèque.

Mardi 4 février

Café jeux

De 14h à 17h à la Bibliothèque

Vendredi 7 février

Nous voulons des coc...cinelles ;) !

Petite présentation pour en savoir un peu plus sur les passionnantes bêtes à bon dieu autour d'un apéritif partagé. Confection d'abris à cocinelles et petits bricolages pour les plus jeunes. RDV 18h30 à la salle au dessus de l'école, dans le cadre du rassemblement mensuel du mouvement «Nous voulons des coquelicots».

Mercredi 12 février

Cafétricoté

Mardi 18 février

Café jeux

Mercredi 26 février

Cafétricoté

Vendredi 28 février - 20h30

Cinéclub Le P'tit Seize

GIRLS, un film de Lukas Dhont, 2018, drame

Lara, 15 ans, rêve de devenir danseuse étoile. Avec le soutien de son père, elle se lance à corps perdu dans cette quête d'absolu. Mais ce corps ne se plie pas si facilement, à la discipline que lui impose Lara car celle-ci est née garçon.

MARS

Vendredi 6 mars - 18h30

Assemblée générale association Kroazhent

Samedi 7 mars

Carlobibli

Samedi 7 mars - 17h30

Assemblée générale association Flap ha Ienn

Du 7 mars au 10 avril

Exposition «Bien dans leur genre»

A la Bibliothèque aux heures de permanences.

Samedi 21 mars - de 9h30 à 12h30

Stage de yoga et méditation

Proposé par Evelyne Talbourdet et Clarys Bourbon. Tarif : 20 euros/personne + 5 euros pour les non-adhérents à Kroazhent

Vendredi 27 mars - 20h30

Cinéclub Le P'tit Seize

THEMROC, un film de Claude cFaraldo, 1973, fantastique, comédie

Themroc est un ouvrier qui surprend un jour son patron en train de tromper sa femme avec une secrétaire ! Son chef tentant de le faire taire, il s'enfuit et part se barricader chez lui, retenant par la même occasion sa mère et sa soeur en otage. Themroc cède rapidement à la folie et la police va tenter d'intervenir...

INFOS PRATIQUES

DECHETERIE DE PLEYBEN : HORAIRES D'OUVERTURE

lundi, mardi et vendredi : fermée le matin, ouverte de 14h à 18h

mercredi : fermée toute la journée

jeudi : ouverte de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

samedi : ouverte de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Fermée dimanche et jours fériés

MAIRIE :

Tél : 02-98-81-40-54
mairie-st-rivoal@orange.fr
<http://mairie-st-rivoal.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 10h-12h et 14h-17h

Mardi et jeudi : 14h-17h

Actuellement, la mairie est fermée au public le mardi et le jeudi matin

TRAVAUX D'EXTÉRIEUR

Ils génèrent parfois des nuisances sonores ; ils sont autorisés :

les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

DIVAGATION DES CHIENS

La divagation est interdite dans la commune, merci de garder vos chiens attachés et chez vous.

COURRIER

Afin de faciliter les remplacements de facteur, merci d'indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

KELOÙ AN TI KÊR

Directeur de publication :

Yves-Claude Guillou

Rédaction : Yves-Claude Guillou, Hervé Quéré, Mickaël Toullec, associations, artisans et commerçants, partenaires

Coordination : Mickaël Toullec

Mise en page : Katell Guillou

Photos : Mickaël Toullec, Hervé Quéré, Bro an Are, Kristell Pennarun, Laura Hemmerlé, Clarys Bourbon, Gareth Harris, Amicale Laïque, Kroazhent, Club CPN, Eric Legret - Musikan, Pixabay, Marie-Hélène Guillou

Illustration couverture : Patrick Hervé